

# « Logistes » du Bas-Maine puis du département de la Mayenne du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle

## Rôles particuliers joués par les landes

Par Christian FERAULT<sup>(\*)</sup>

*Quand on recherche dans un dictionnaire ou sur Internet la signification du mot « logiste », on est étonné de ne pas l'y trouver, de même que celle de « loge » dans l'acception de ce que présentera cet article, alors que le « bon sens populaire », surtout de la campagne, attribue à ces deux termes une correspondance bien établie... mais malgré tout un peu vague quand il s'agit d'en indiquer avec précision les contours.*

*Entrons en conséquence dans le détail.*

*La « loge » est d'abord le logement du concierge ou du gardien – terme assez péjoratif –, du moine, mais aussi, en matière théâtrale, un compartiment isolé pour assister à un spectacle ainsi qu'une pièce de préparation ou de repos, ou une association de francs-maçons ou encore une cavité contenant un organe. Quant au « logiste », il s'agit d'« un élève en peinture et sculpture qui travaille en loge » [LITTRÉ], mais aussi, il y a bien longtemps, d'un comptable établi dans les anciennes villes grecques.*

*Alors, pourquoi associer ces termes au Bas-Maine puis à la Mayenne ? Tout simplement en raison de leur usage pendant des siècles pour désigner des personnes (les « logistes ») vivant seules ou avec leurs familles dans des loges, cabanes en général très sommaires, implantées dans des endroits reculés, isolés des habitations, le plus souvent des landes austères ou des bosquets à l'écart.*

*Il en a existé un peu partout, selon une densité variable selon les besoins, les régions et les époques. Ici, nous nous intéresserons à ces structures précaires sur bien des plans, établies dans le Bas-Maine puis, après la Révolution, dans le département de la Mayenne.*

### 1. Une très grande diversité de situations humaines

A chaque époque, et pour des raisons fort diverses, des personnes ont voulu et surtout ont été obligées de vivre en marge de la société du moment. On se souvient par exemple des groupes d'« *Errants* » au Moyen Âge, le terme les désignant suffisant à les caractériser.

#### Qu'en a-t-il été dans nos campagnes de Louis XIV à Napoléon III ?

Une remarque préalable s'impose : les étendues boisées et leurs limites souvent imprécises étaient peuplées par plusieurs catégories de personnes :

- les ermites tout d'abord, établis dans nos contrées dès le cours du premier millénaire, venus chercher « au Désert » qui désignait notamment le Nord-Est de la Mayenne actuelle, le calme et la solitude afin d'y vivre un idéal religieux – au moins de réflexion et d'introspection – dans un vrai dénuement, demeurant au sein d'une anfractuosité rocheuse ou d'une cabane sommaire traversée par le froid et la pluie, acceptés par mortification, mais pratiquant toutefois l'aumône et créant parfois des lieux de recueillement, des prieurés... (voir Saint-Ursin, FERAULT, 2014) ;

---

<sup>(\*)</sup> Directeur de recherche honoraire de l'INRA. Membre de l'Académie du Maine. Conseiller municipal de 53140 Lignéres-Orgères.

- les individus travaillant sur place, en permanence ou pas, comme les nombreux charbonniers élaborant du charbon de bois à partir de la ressource et qui passaient une grande partie de leur vie, seuls ou en famille, dans des conditions misérables, d'hygiène notamment, installés dans des constructions précaires, et sans eau à distance raisonnable le plus souvent, alors qu'ils vivaient en permanence dans la poussière. Une situation qui a perduré tout en régressant jusqu'aux années 1950 (ROBERT, 2002).

Il y avait également les sabotiers, les boisseliers et certains bûcherons installés pour la saison de travail.

Tous avaient en commun de pratiquer un métier, à temps plein ou partiel (cf. les closiers), de présenter une grande solidarité corporatiste et le plus souvent de disposer au village de famille(s), de quelque bien, une maison, un jardin, de faibles surfaces à exploiter, d'animaux...

Ils étaient respectés car « du pays », considérés comme des travailleurs « au loin » et un peu craints pour leurs mœurs que l'on qualifiait d'originales ou spéciales par rapport à celles des villageois sédentaires.

Un peu protégés des fortes bourrasques et chutes de neige par le couvert arboré, ils menaient une vie humble, en osmose avec la ressource et dans la crainte des loups alors nombreux.

Très différentes étaient les autres personnes, reléguées dans les lieux les plus inaccessibles et les plus austères, et mal vues pour différentes raisons :

- elles n'étaient pas « du pays » et on ne savait d'où elles venaient ;
- elles ne possédaient rien ou presque si ce n'est quelques sacs ou baluchons portés à dos ou traînés sur des moyens de fortune, souvent par un âne ;
- leur mine et leur aspect faisaient peur : non lavées ni rasées, mal-vêtues, elles étaient de celles dont on passe à l'écart en détournant les yeux et en souhaitant ne pas être interpellé ;
- parfois, des animaux efflanqués et malpropres les accompagnaient : chèvres, ovins, vaches mais en général à l'état d'unités ;
- et surtout, une sinistre renommée les précédait : c'étaient des voleurs, des larrons, venant soutirer sur place le maigre bien car demandant l'aumône et, le fait s'étant répandu très vite, « *venant occuper nos terres* » – même s'il s'agissait de biens communaux – d'où il serait impossible de les déloger [on retrouve le terme].

### **De qui s'agissait-il en fait ?**

D'habitants des villes sans emploi, chassés car devenus inutiles, « mendiants » arpentant la campagne, braconniers de profession, repris de justice libérés, malades ou infirmes sans famille et sans secours, anciens soldats plus ou moins en uniformes mais libérés de leurs obligations ou ayant déserté, chouans ou anciens chouans poursuivant l'aventure, familles ouvrières n'arrivant pas à suivre les nouvelles techniques et le progrès social, colporteurs en tous genres comme il y en avait tant à ces époques, « *vivant aussi de rapine et de mendicité* » [rapporté par DELAUNAY, 1904, à Fontaine-Daniel] et, dans les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, sinistrés du lin et du chanvre ainsi que des forges, closiers et bordagers n'ayant pu garder leur maigre territoire face à la « *Révolution agricole* » en cours.

Un ensemble aux composantes donc très variées et changeantes selon les époques, au sein duquel existait sans nul doute une hiérarchie et des rapports parfois difficiles.

### **Combien étaient-ils ou pouvaient-ils être ?**

Les références chiffrées font bien entendu défaut. ANGOT (1900) cite 350 loges à Juvigné-des-Landes en l'an IX (1800-1801) soit les trois-quarts de la population ; BELLÉE et DUCHEMIN (1881-1893) évoquent un quart des habitants de Carelles en 1789. Ces auteurs devaient évidemment

rapporter leur nombre à celui des populations concernées. Les derniers ajoutant qu'ils sont de « *médiocres défricheurs, plus dangereux qu'utiles* ». Un rapport de 1813 cité par les mêmes note qu'ils sont « *paresseux et voleurs* » et « *qu'il serait dangereux pour les voyageurs de se trouver égarés parmi cette espèce de sauvages* ».

## **2. Une population marginale misérable circulant à la recherche de bien rares opportunités**

Ces « logistes » étaient caractérisés, ne possédant rien et ne connaissant personne, par une absence de contrainte de lieu de résidence.

### **Que pouvaient-ils espérer ?**

Avant tout, une certaine tranquillité pour un temps. En s'installant sur les « communaux », ils rendaient la permanence de leur présence moins aléatoire et périlleuse que sur des terrains appropriés. D'où le choix de zones reculées, isolées, mal desservies par des chemins et des layons au sein desquelles ils espéraient passer inaperçus, au moins pour une certaine durée !

C'est qu'ils se trouvaient en concurrence avec les travailleurs des bois et forêts qui ne voulaient pas les accepter à leur voisinage. D'où, dans le Bas-Maine puis la Mayenne, leur présence sur les nombreuses landes, propriétés communes ou non.

Dans tous les temps, leur crainte a été fortement associée aux maréchaussées diverses leur rendant visite et leur demandant de partir... encore !

Pour des raisons très différentes, ils aspiraient à une liberté, surtout chez les hommes seuls, de faire ou ne pas faire, de bâtir leur précaire abri à partir des pauvres moyens dont ils disposaient (bois furetés et « prélevés », bruyères et fougères coupées puis séchées pour servir de toiture, entretien d'un petit élevage de volailles alentour, mise au piquet d'une chèvre, d'une brebis voire d'une vache, écobuage sommaire afin de cultiver navets ou légumineuses à graines pour préparer des potages...).

C'était en conséquence une vie perpétuellement dans la crainte : arrivée de seigneurs en partie de chasse, braconniers habitués des lieux, paysans ayant peur de perdre une partie de leur bien ou des « communaux » dont ils profitaient avec d'autres, villageois perturbés par leur existence même.

Avec le froid, les intempéries, la faim, les animaux sauvages alentour, ils redoutaient, comme cela s'est passé, des arrivées « musclées » signifiant la destruction de leurs implantations et donc un nouveau départ. Pour aller où ?

Il fallait toutefois compter avec ce que la lande « sauvage » représentait pour les habitants des paroisses : lieu éloigné, désert, ni ouvert, ni bois, peuplé de légendes, de sorts, redouté de nuit et parfois craint sous la lumière du soleil pour sa sécheresse, son isolement et les histoires qu'on racontait sur des bergères disparues voire des animaux inconnus ailleurs (CHATELLIER, 1956 ; FERAULT, 2019). D'où une forme de protection conduisant à un équilibre « en faisant avec ».

Insistons sur le fait que ces « logistes » restaient dans le monde dont ils ne recevaient rien ou si peu qu'il leur arrivait de trouver des occupations éphémères « au village », faites de travaux dont personne ne voulait : défrichements, cassage de pierres, montage de murs entre des parcelles, abattages difficiles voire périlleux, curage de zones malpropres ou malsaines sous la neige ou en supportant des gelées sévères, charrois... On a d'ailleurs longtemps parlé d'« *hommes de peine* ». Un ensemble « nourri » selon la coutume et agrémenté de quelques pièces permettant de se procurer des biens indispensables.

## **3. Le rôle spécifique des landes dans cet accueil**

Les landes mayennaises et sarthoises (SOUJIAN, 2019) auront joué de nombreux rôles à travers le temps (FERAULT, 2019).

Au Moyen Age, la vie rurale était fondée sur l'union du champ, de la lande et de la forêt (MUSSET, 1917). La forêt, sérieusement attaquée par furetage, et pour les besoins de construction, de chauffage et des forges est très réduite, puis cesse de jouer un rôle « agricole » au début des Temps modernes : porcs à la glandée, bovins à la recherche de nourriture. Restent donc le champ et la lande. La superficie cultivée augmente peu, celle des landes progresse à la mesure des espaces forestiers détruits. Beaucoup de nobles dans la gêne, surtout au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, sont obligés de vendre et leurs bois sont alors facilement coupés. La Révolution accélérera le processus en association avec la vente des biens nationaux. Or les besoins s'accroissent encore avec les fours à chaux et les forges qui se perfectionnent. C'est une époque au cours de laquelle les ouvriers du bois abondent dans les forêts de Mayenne, de Pail, de La Charrie ou dans la région de Neuilly-le-Vendin.

Autre phénomène en cette époque féconde en évolutions : les demandes insistantes dans les Cahiers de doléances de 1789 de partage des communaux et de mise en culture des landes et des terres vaines. Reprise par les députés en 1792 rappelant que les seigneurs s'y opposaient afin de conserver leurs droits d'usage.

C'est une période au cours de laquelle les paysans ne souhaitent pas trop accroître leur sole cultivée étant d'une part très pris par le lin et le chanvre, plus rentables, d'autre part en raison d'une demande limitée sur place car il n'y pas de nouveaux habitants et il faut déjà accueillir les « logistes »... non solvables.

Toute autre va être la suite au début du XIX<sup>e</sup> siècle en raison de trois événements :

- la disparition des droits seigneuriaux,
- la ruine rapide de la production et de l'industrie linière et chanvrière,
- la réduction progressive de l'activité et de l'emploi créé par les forges.

Les paysans se retrouvaient alors face à la nécessité de devoir se contenter de leur exploitation et de ses faibles produits, insuffisants pour leurs besoins alors que pendant deux siècles au moins, ils avaient espéré, attendu et obtenu beaucoup plus de leurs activités « industrielles » et ne pouvaient imaginer que cet état ne continuât pas.

Leurs fermes étaient demeurées petites, extrêmement morcelées, aux parcelles entourées de larges haies et ils les exploitaient selon des méthodes n'ayant guère évolué. Leurs familles, le plus souvent très nombreuses [la nécessité de « bras » et la mortalité infantile élevée], supposaient accroissement des productions et des ventes afin de faire face aussi à des besoins qui changeaient. On imagine sans peine les réflexions et les échanges des familles réunies autour de la grande table de la pièce de vie... Le choix était en fait simple : modifier profondément le système en place, chauler massivement les terres, profiter de l'ouverture progressive de la région aux échanges, bref à peu près tout revoir... ou périr, c'est-à-dire aliéner son bien à un paysan moins pauvre ou à un bourgeois, et en conséquence louer ses services ou courir la campagne...

Celles et ceux qui restèrent firent des achats de chaux et d'outillage moins sommaire. En contrepartie, il leur fallait absolument étendre la sole vraiment cultivée aux dépens de ce qui était possible : la fraction en jachère et les landes.

La durée de la jachère dépassait alors fréquemment 1, 2 ou 3 années pour atteindre 8, 10 voire plus, ce qui faisait dire : en comprenant les haies si denses et les landes que « *La Mayenne est couverte de genêts* » (Anonyme, 1852). Beaucoup plus tôt (1687), LE CLERC de FLÉCHERAY ne déclarait-il pas : « *Il y a plus de la moitié du pays en landes.* » ?

Il est certain, en tous cas, que l'œil était d'abord attiré par les floraisons si éclatantes des genêts et aussi des ajoncs que l'on recherchait pour les donner, une fois hachés, à manger au bétail.

Par ailleurs, ces constats étaient loin d'être valables partout. Disons que plus on se rapprochait de l'Anjou moins ils étaient vérifiés. En revanche, la situation décrite était très prégnante dans tout le Nord et l'Est du département ainsi qu'au contact de la Bretagne.

En réduisant la durée de la jachère, facilitée par l'emploi croissant de la véritable charrue remplaçant l'araire qui se contentait de scarifier, le paysan gagne beaucoup en surface sans avoir besoin de défricher des bois et forêts fort réduits depuis longtemps (5,6% du territoire en 1841) [6,8% seulement en 2018, 93<sup>e</sup> rang départemental]. Il accroît ainsi, un peu comme il l'entend, sa sole réellement utilisée, avec des navets, des prairies artificielles et d'autres fourrages qui serviront à nourrir ses animaux – devenus sa première préoccupation – et partant, à les rendre plus productifs, entrant ainsi et enfin nettement, dans un processus de sélection.

L'autre possibilité, c'est celle de s'en prendre aux landes, jugées encore indispensables au tournant du siècle. Ce ne sera plus le cas 30 ou 40 ans plus tard mais avec deux catégories : celles situées sur les sommets gréseux ou sur les sols ingrats pierreux, en pente, seront conservées ainsi faute d'autre solution, et serviront aux usages traditionnels. Elles se maintiendront au cours des trois premiers quarts du siècle entre 25 et 20 000 ha, soit de l'ordre de 4% du territoire, avant que de fléchir fortement ensuite (autour de 13 000 ha en 1892). Restaient les autres, établies sur les sols moins ingrats, plus insérées dans les exploitations ou dont la transformation paraissait tout simplement aisée : une fois essartées et écobuées, chaulées, elles rentreront dans les labours. Entre 1862 et 1892, on estime que 9 000 ha seront ainsi « défrichés ».

Restait à régler le sort des « communaux ». Comme on l'a vu, la plupart des paysans souhaitent leur disparition... la plupart mais pas tous (cf. 4). Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, ils furent largement répartis ou aliénés ou encore confiés moyennant redevance. En tous cas, leur régression est vertigineuse en Mayenne. En 1877, on n'en compte plus que 284 ha, soit presque rien.

Réduction de la durée des jachères, cheminement lent vers leur suppression, mise en exploitation, surtout fourragère, des landes, disparition des communaux, voilà beaucoup d'ingrédients réunis pour mettre en péril pas mal de monde au total !

#### 4. Les conséquences de la « Révolution agricole » du XIX<sup>e</sup> siècle pour certaines populations

Il faut distinguer trois catégories de population : deux de paysans et celle des « logistes ».

Parmi les premiers, deux avaient grandement à perdre avec la triple réduction des jachères, des landes et des communaux (FERAULT et LE CHATELIER, 2012) :

- les paysans disposant de faibles surfaces ou pas de superficies en propre, ou les titulaires de « terres volantes »<sup>(1)</sup>, avaient très peu d'animaux – une vache, quelques brebis ou chèvres – mais besoin de surface à pâturer et à exploiter pour le foin ;
- ceux à l'opposé, propriétaires d'un nombreux bétail mais pas des surfaces correspondantes nécessaires. On les appelait souvent, et cela a duré, « gros herbagers ». Pour eux, ne plus pouvoir accéder à de l'herbe en végétation ou fanée et à d'autres ressources fourragères était catastrophique car, faute de location ou d'achat de terres, ils seraient amenés à se séparer d'une partie de leur bétail.

Ces deux groupes avaient en commun d'être reconnus par leur appartenance « au pays ». Ceux du premier, closiers ou petits bordagers, disparurent petit à petit - il en restait encore au milieu du XX<sup>e</sup> siècle –, louant leurs services dans l'agriculture ou ailleurs ou souvent migrant vers d'autres régions où l'emploi était plus important, du moins vu de loin. Les herbagers sans assez de terres, louèrent ou achetèrent les surfaces devenant libres et la concentration aidant, ils réussirent à s'en sortir tout en regrettant les avantages du « vieux système » qui ne leur coûtait rien ou presque.

Enfin pour les « logistes », ce fut une suite bien différente : non connus, craints, rejetés, ils furent d'abord relégués en dehors des zones où le soc de la charrue pouvait passer, d'autant que la grande

---

<sup>(1)</sup> Terres non rattachées à un corps de ferme.

Plus généralement, pièces excentrées, de faible dimension, aux haies larges et peu productives.

réduction des communaux avait accru les terres en propriété individuelle dont les titulaires exigeaient la libre disposition de leurs biens.

A la mi-XIX<sup>e</sup> siècle, d'autres événements étaient en train de changer la face de la Mayenne : grâce aux grands travaux entrepris sur les voies routières ainsi que les chemins et avec la construction des chemins de fer – grande ligne et voies secondaires – le pays s'ouvrait vraiment et les besoins de main-d'œuvre non-agricole croissaient. Et cela se poursuivra avec les réussites économiques du Second empire.

En conséquence, « logistes » et marginaux divers, trouvant plus facilement un véritable emploi, quittèrent pour beaucoup leurs endroits de vie à l'écart pour rejoindre les lieux où un travail pouvait être obtenu. Tristes cohortes profondément marquées par leur passé... Certains restèrent, infirmes, estropiés, malades ou par volonté, surtout au Nord-Est, là où les landes étaient inexploitable et à propriété parfois indécise, et continuèrent un certain temps leur vie de misère et de rejet.

(avril 2020).

\* \*  
\*

## Références bibliographiques

- ANGOT A., 1900 et suiv., Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne, Laval, 4 volumes.
- Anonyme, 1852, Citation sur les genêts.
- BELLÉE A., DUCHEMIN V., 1881 à 1893, Cahiers de plaintes et doléances des paroisses de la province du Maine, pour les Etats-généraux de 1789, Le Mans et Paris, 4 volumes.
- CHATELLIER Ph., 1956, Les Collines du Maine et de Normandie, tome I [Il non paru], Corblère et Jugain, Alençon, 228 p.
- FERAULT C., LE CHATELIER D., 2012, Une Histoire des agricultures, 2<sup>e</sup> édition, Paris, Campagne et compagnie, 183 p.
- FERAULT C., 2014, Les Croisiers et le Prieuré de Saint-Ursin à Lignières-la-Doucelle, 14 p., lignieres-orgeres.fr
- FERAULT C., 2019, Les landes en Mayenne, un état instable issu des défrichements, étroitement associé aux systèmes agricoles d'antan, Colloque du 16 novembre « La Terre », Académie du Maine, 7 p.
- LE CLERC de FLÉCHERAY, 1687 ou 1696, Description du Comté de Laval, son histoire, ses mœurs, ses habitants, ses manufactures et plusieurs remarques curieuses à ce sujet, in Documents relatifs à l'histoire de Laval, Laval, 1860.
- MUSSET A., 1917, Le Bas-Maine, étude géographique, édition de 1978, Cantin, Laval, 496 p.
- ROBERT A., 2002, Communication personnelle sur les charbonniers.
- SOUDJIAN G., 2019, Communication personnelle sur les « logistes » sarthois.

\*\*\*